

**Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse
du 21 mars 2015, à 18h15, à la cure de Môtiers**

L'Assemblée est précédée d'un goûter et du culte.

ORDRE DU JOUR :

1. Constat du nombre des votants par liste de présence
 2. Nomination des scrutateurs
 3. Présentation des rapports du Conseil paroissial, du modérateur du Colloque et adoption
 4. Réflexion sur notre vie paroissiale
 5. Introduction générale aux questions comptables
 6. Présentation des comptes 2014
 7. Rapport des vérificateurs des comptes
 8. Adoption des comptes 2014
 9. Nouvelles de l'analyse financière en cours
 10. Proposition d'intégration des Fonds spéciaux dans le compte de fonctionnement et décision
 11. Présentation du budget 2015 et adoption
 12. Nominations des vérificateurs de comptes
 13. Conseil paroissial : informations
 14. Questions - divers
-

Excusés : Nadine et Frédy PIAGET, Anne-Pascale et Thomas ISLER, Jean-Claude BARBEZAT, Lucette BUCHER, Pierre GUENAT, Francis RACINE, Martin et Friedgard ROSE, Denis et Marie-Madeleine STEINER

L'Assemblée est présidée par André JACCARD, président

1. Constat du nombre des votants par liste de présence

Selon les listes de présence, 37 personnes participent à l'Assemblée.

2. Nomination des scrutateurs

Pour le comptage des voix, deux scrutateurs sont nommés : David ALLISSON et Séverine SCHLÜTER

3. Rapports :

du Conseil paroissial - document joint - annexe 1

Dominique JAN CHABLOZ et Jean-Samuel BUCHER présentent ce rapport du CP.

Les chapitres suivants sont évoqués : Eglise universelle, les célébrations et cultes variés et accueillants, la catéchèse, une paroisse au contact, prière, vie communautaire et engagement

du Colloque - document joint - annexe 2

Patrick SCHLÜTER, modérateur du Colloque, présente son rapport.

17 séances en 2014. Bonne collaboration entre le CP et le Colloque ainsi qu'une bonne transmission entre les différentes personnes engagées dans la paroisse. Nouveau projet : lire, partager et prier la parole. Cultes radiodiffusés dont celui de la Réformation avec une enrichissante collaboration avec les églises sœurs. Lancement des soirées œcuméniques de mariage. David ALLISSON a suivi une formation UNIP. L'arbre sans fin : programme de l'éveil à la foi.

Adoption des rapports

Les rapports du Conseil paroissial et du Colloque sont adoptés par l'assemblée, sans avis contraire.

4. Réflexion sur notre vie paroissiale – document joint – annexe 3

Jean-Samuel BUCHER et Dominique JAN CHABLOZ partagent les questions qui les habitent.

Le renouvellement du CP, les questions financières et leur réorganisation, la diminution probable des postes pastoraux, des points qui méritent toute notre attention.

Comment équilibrer tous nos engagements avec nos forces réelles ?

Comment discerner et choisir ce qui est à poursuivre ou à stopper et quelle est notre marge de liberté... pour dire non ou autrement ?

Dans quel but et avec quel bénéfice sommes-nous si actifs ?

Quelle vigilance, quel cadre mettre en place pour durer et tenir le coup et avec quels critères ?

Oserions-nous une plus grande simplicité et faire des choix ?

Espérance que nous sachions et que nous puissions toujours passer de l'esclavage à la liberté.

5. Introduction générale aux questions comptables – document joint - annexe 4

Le GAPF (groupe d'analyse et de prospection financière) a été constitué en 2014. Patrick SCHLÜTER et Jean-Samuel BUCHER en sont membres.

Quelques réflexions de Jean-Samuel BUCHER quant à son expérience dans ce groupe :

L'argent reste un serviteur et pas un maître.

Garder toujours confiance en Dieu.

Association de la foi et de l'intelligence dans ces réflexions.

En famille, les questions d'argent divisent et parfois "font des brinques".

Nous avons des discussions de "riche" dans notre paroisse.

Refuser la peur.

Derrière toutes les questions d'argent, il y a des personnes salariées, bénévoles et cela demande un esprit de bienveillance.

Dans une paroisse, il y a des personnes différentes avec des choix différents. Tenir compte de cette diversité pour rester une église multitudiniste.

Ne pas perdre de vue que Dieu sait parfaitement ce dont nous avons besoin. Il nous donnera toujours le nécessaire.

Patrick SCHLÜTER relève que la comptabilité c'est difficile et compliqué pour beaucoup de personnes.

Il a donc imaginé une parabole pour aider à comprendre les comptes de la paroisse.

Monsieur "compte de fonctionnement" et Madame "Fonds spéciaux" vivent sous le régime de la séparation des biens. Dès lors, Monsieur paie les factures et Madame apporte son soutien en cas de besoin.

De ce fait, les comptes bouclent toujours à zéro puisque Madame "Fonds spéciaux" complète le déficit s'il y en a un.

Ils aimeraient maintenant passer au régime de la communauté des biens. C'est donc la proposition que le CP paroissial va présenter au point 10 du l'OdJ.

6. Présentation des comptes 2014

Pascal GANGUILLET commente les documents.

Comptes de fonctionnement – charges – documents joints – annexes 5 et 6

Activités paroissiales – peu de changement.

Entraide – en 2013 : don à la patinoire de Noiraigue – de CHF 30'000.--. Donc une diminution en 2014.

Biens immobiliers – en 2013 : mise en ordre des sonorisations dans les temples – en 2014 : relevage de l'orgue de Travers avec la prise en charge de la moitié des frais.

Locaux paroissiaux – du fait que nous versons une location pour les locaux paroissiaux, nous n'avons plus à charge une participation sur les frais comme ce fut le cas jusqu'en 2012.

Frais généraux – secrétariat : personnel - engagement de Carole BLANCHET / équipement - achat d'un nouveau photocopieur.

Comptes de fonctionnement - produits

VP – légère diminution

Activités paroissiales – 2014 - ventes paroissiales à Fleurier et Couvet

Bric-à-brac – légère diminution

Participation communale - prestations des organistes – moins de cultes = moins de frais.

Déficit de fonctionnement – CHF 120'785.— avant l'intervention des fonds spéciaux.

Produits à transférer – légère diminution.

Bilan des comptes de fonctionnement

Actifs et passifs

La Colombière – dernier amortissement sur les travaux effectués en 2003.

Questions :

André JACCARD demande comment sont pris en charge les frais de relevage des orgues.

Pascal GANGUILLET informe qu'ils sont pris en charge par moitié par la paroisse, l'autre par la commune concernée.

Comptes de fonctionnement des Fonds spéciaux et bilan 2014 – document joint – annexe 7

André RUFENER commente ce document.

Les Fonds spéciaux sont principalement constitués de titres pour environ CHF 1'300'000.—reçus presque en totalité par l'ancienne paroisse de Noiraigue.

Lorsque le compte de fonctionnement a besoin de liquidités, les intérêts et dividendes sont d'abord versés puis des titres sont vendus. Le taux d'intérêts pour 2014 a été d'environ 2%.

Les Fonds spécifiques sont :

- la diaconie, Terre Nouvelle, les orgues, les temples, les bâtiments et le fonds de paroisse.

Charges des fonds spéciaux – en 2014, le CP a décidé l'abandon du mandat de gestion auprès de la BCN. Par conséquent, c'est le Conseil paroissial qui gère le portefeuille.

Placement Oikocrédit – les intérêts ont été sollicités au lieu d'être rajoutés au capital comme précédemment.

Dépenses prises en charge par les divers fonds : CHF 42'142.--

Dépenses prises en charge par le Fonds de paroisse : CHF 78'643.—

Les Fonds spéciaux bouclent l'exercice avec un excédent de produits de CHF 30'227.--

Pour information : dans le courant de l'année, une vente de titres a rapporté CHF 218'000.—. Au 31 décembre 2013, ils étaient cotés en bourse à hauteur de CHF 169'000.—. Un beau bénéfice sur cette transaction.

Le Fonds de paroisse est maintenant à zéro. La fortune des Fonds spéciaux est de CHF 1'097'496.—au 31.12.14.

Discussion et questions :

Fanny PERREGAUX – lorsque nous parlons de titres de quoi s'agit-il ?

André RUFENER – il s'agit d'actions et d'obligations principalement apportées par l'ancienne paroisse de Noiraigue. Un règlement de gestion a été adopté par le CP avec certains critères quant à la gestion de ce portefeuille.

André JACCARD – finalement l'exercice comptable 2014 se termine avec un bénéfice ou un déficit ?

André RUFENER - pour 2014, il s'agit d'un bénéfice de CHF 30'227.--. Ce chiffre est principalement dû à la variation de la bourse.

Patrick SCHLUTER relève qu'il s'agit d'un chiffre virtuel et souligne la bonne transaction d'avoir vendu ces titres durant l'année.

7. Rapport des vérificateurs des comptes – document joint – annexe 8

Francis GUYE et Henri MAHIEU ont procédé à la vérification des comptes de la paroisse le 10 mars écoulé. Ils prient l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge aux responsables avec leurs vifs remerciements pour le travail effectué.

8. Adoption des comptes 2014

Les comptes 2014 sont adoptés sans avis contraire.

9. Nouvelles de l'analyse financière en cours – document joint – annexe 9

Patrick SCHLÜTER informe.

Le GAPF s'est fixé deux mandats :

- avoir une meilleure lisibilité des comptes paroissiaux,
- trouver des moyens pour équilibrer les comptes.

Avoir une meilleure lisibilité des comptes paroissiaux – cette question sera reprise au point suivant de l'OdJ.

Trouver des moyens pour équilibrer les comptes – le travail est en cours : pas de décisions à prendre ce soir. Le GAPF souhaite prendre le temps d'analyser et de ne pas couper dans le vif...

Les premières analyses faites montrent qu'il n'y a pas de dépenses superflues. Certaines sont imposées, telles que : la contribution au CSP, les locations des locaux à l'EREN, la participation à la VP.

Couper dans le vif, cela pourrait être de décider de ne plus louer une cure, de diminuer le temps de travail du secrétariat paroissial. Mais le constat, c'est que les cures sont occupées par diverses activités, que le travail du secrétariat est conséquent et qu'il est difficile de déterminer ce qu'il faudrait abandonner.

Finalement, le CP a pris la décision d'engager Carole BLANCHET jusqu'à la fin de l'année et a demandé une réorganisation du secrétariat.

Le résultat des comptes 2014 et les perspectives pour 2015 nous donnent le temps de la réflexion.

Questions :

Jacqueline BARBIER – comment loue-t-on les locaux ?

Patrick SCHLÜTER - nous payons une location chaque mois. Il s'agit d'un nouveau système depuis 2013. Nous sous-louons ces locaux mais cela ne couvre de loin pas les locations que nous versons.

Fanny PERREGAUX – pourquoi faire des économies avec un bilan positif ?

Patrick SCHLÜTER – nos finances sont liées aux plus-values des titres.

En 2015, la paroisse recevra deux legs à hauteur d'environ CHF 330'000. Comment faire ?

Michel BLANC – suggère de placer cet argent autrement que par des titres.

Patrick SCHLÜTER – le CP a adopté un règlement de gestion du portefeuille avec des critères tels que : ne pas spéculer en bourse, privilégier les placements éthiques, etc.

Cependant, la question de comment gérer ce genre de placements en église reste présente.

André RUFENER – la BCN, par le mandat de gestion, a réalisé une partie de ces critères.

10. Proposition d'intégration des Fonds spéciaux dans le compte de fonctionnement et décision – *document joint – annexe 10*

Patrick SCHLÜTER commente le document.

Le GAPF a rencontré Pierre GUENAT qui est à l'origine des deux comptabilités qui, avec le temps, ne sont plus facilement lisibles.

Le CP a pris la décision de soutenir l'intégration des Fonds spéciaux dans le compte de fonctionnement.

Le CP a donc sollicité l'approbation au Conseil synodal qui a donné son accord.

Plusieurs règlements des fonds spéciaux permettaient déjà des prélèvements pour d'autres objets.

Il s'agit d'une suite logique en fonction de l'évolution des besoins paroissiaux.

Les orgues ont été entretenus et il ne devrait plus y avoir de gros frais ces prochaines années.

Bilan consolidé – document joint – annexe 11

Ajout :

le compte BCN, l'impôt anticipé, la fusion des titres avec le dû aux Fonds spéciaux. Le total des actifs et passifs restent à CHF 1'534'472.--.

Les réserves attribuées feront l'objet d'une réflexion. Le CP pourrait également créer de nouvelles réserves.

Questions :

Fanny PERREGAUX – y a-t-il des désavantages ?

Patrick SCHLÜTER – les comptes vont continuer d'être présentés et adoptés par l'assemblée. Ce qui change dans ce nouveau système c'est que le Conseil synodal n'aura plus un rôle de surveillant.

Jean-Louis HADORN – cela serait favorable et c'est le moment.

David ALLISSON – la création des fonds spéciaux était judicieuse et à démontrer l'importance d'avoir pris soin des anciennes paroisses. Elle a démontré également la confiance entre les différentes régions de la paroisse et la confiance entre les paroissiens.

DECISION :

L'assemblée accepte l'intégration des fonds spéciaux à la comptabilité paroissiale, sans avis contraire.

11. Présentation du budget 2015 et adoption – document joint – annexe 12

Pascal GANGUILLET commente le document

Charges

Terre Nouvelle – diminution suite aux discussions en cours sur le calcul de la cible missionnaire sur le plan cantonal.

Biens immobiliers – orgue – plus de relevage

La Colombière – plus d'amortissement

Produits

Dons et legs - nous allons recevoir deux legs en 2015

Ventes - 1 vente en moins

Pas de soirée festive et de comptoir en 2015.

Intérêts – augmentation suite à l'intégration des Fonds spéciaux

Bénéfice en 2015 - CHF 248'600.— (principalement dû à ces deux legs)

Discussion et questions :

Michel BLANC - comment investir ces legs ?

Nous allons recevoir un legs déjà sous forme d'un fond de placement. Pour le deuxième, le CP prendra une décision.

Adoption du budget 2015 :

Le budget 2015 présentant un bénéfice de CHF 248'600.-- est adopté par l'assemblée, sans avis contraire.

12. Nominations des vérificateurs des comptes

Francis GUYE et Henri MAHIEU acceptent de reconduire leur mandat de vérificateurs des comptes. Frédy PIAGET ne souhaite pas poursuivre ce mandat. Le CP va rechercher une personne pour suppléer comme le prévoit les statuts.

DECISION :

L'assemblée accepte de reconduire Francis GUYE et Henri MAHIEU dans leur tâche de vérificateurs des comptes, sans avis contraire.

13. Conseil paroissial : informations

Marie Rose BERTHOUD adresse des remerciements à Ellen et André JACCARD pour leur engagement dans le cadre du camp de Saas-Grund durant 6 ans. Un arrangement floral leur est remis. Ellen et André JACCARD remercient le CP pour cette attention. Ils remercient également les fidèles bénévoles qui ont collaboré au bon fonctionnement de ces camps. Prochain camp du 21 au 27 juin.

Jean-Samuel BUCHER informe :

- le 7 juin prochain aura lieu l'assemblée générale de l'église avec l'élection ou la réélection des membres du CP, des co-présidents, des députés et suppléants au Synode. Quatre démissions au CP : Francine BUTSCHI, Eric PETREMAND, Francis RACINE et André RUFENER. Nos chaleureux remerciements pour leur engagement.
- René PERRET va reprendre son activité à temps partiel, ceci dès la semaine prochaine.
- Réouverture des temples du 1^{er} mai au 30 septembre y compris celui de la Côte-aux-Fées.

Jean-Samuel BUCHER propose de partager et d'avoir quelques mots "d'ordre" tels que : confiance, unité, simplicité et ouverture.

14. Questions - divers

Claire-Lise VOUGA informe que le repas oecuménique du 3 avril à Môtiers n'aura pas lieu. A transmettre à Carole BLANCHET.

Nicole PIZZOTTI apporte les salutations de Michèle JEANRICHARD. Il est possible de recevoir régulièrement de ses nouvelles. Prière de s'annoncer.

André JACCARD remercie les personnes présentes de leur participation ainsi que les intervenants qui ont préparé cette assemblée.

La secrétaire :

Marie-Claude Burgat

La co-présidente :

Dominique Jan Chabloz